



Madame le Maire de Montigny sur Loing
Conseillère Régionale

à

Monsieur le Président de l'ASME

8 rue du Trou de la Vente

77690 MONTIGNY SUR LOING

Nos réf. : SM /SG

OBJET : Recours gracieux à l'encontre de la délibération

Du 16 Janvier 2020 approuvant le PLU de la commune de Montigny sur Loing

Monsieur,

Par courrier reçu le 10 mars 2020, vous adressez à la commune un recours gracieux à l'encontre de la délibération du 16 janvier 2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montigny sur Loing.

Par la présente, je vous informe que compte tenu de la situation sanitaire et administrative, le nouveau conseil municipal n'a pas encore été installé, la commune ne procédera pas à l'annulation de la délibération visée en objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

S. Monchecourt

